

Le 12/06/19 de 14 heures 30 à 17 heures 30

Observations de M. Questions posées lors de la 1<sup>ère</sup> séance

Nota Absence d'affichage de l'avis d'enquête au bureau de Bry. Rivière pas forçément au courant.  
Inquiétudes en lien avec l'actualité récente (Saint-Omer et les études en cours / l'enquête sur l'établissement Sureso de Chambly.

1) Les travaux ont-ils tous déjà été acquis ?

Nota LinkCity sera propriétaire des travaux à terre (page 133 de l'étude d'impact)

2) En cas d'incident, comment s'organiserait exactement les secours ? Les sapeurs-pompiers interviennent-ils systématiquement en premier ? Ou le SOIS ?

3) Au-delà de la cartographie existante, comment serait gérée une inondation sur le site et le risque de pollution associé (en cas d'inondation exceptionnelle).

4) Est-il possible de confirmer la distance minimale à respecter entre l'ICPE et les premières habitations (est-ce 20 m ?)

Nota Après vérification, la hauteur du sol au niveau du paysan est de 4 mètres (question posée en séance également)

5) Comment est géré le risque cumulé (usage industriel, trafic...) avec l'établissement Sureso proche à Chambly ?

6) la déclaration de Person sera-t-elle effectuée dans le cadre de l'exploitation du bâtiment ?

7) Est-il possible de prioriser l'accès au SIAPBB pour le sept des eaux usées ?

8) Pour la création d'espaces, s'agit-il d'une nouvelle création ou d'un déplacement d'une entreprise existante ?

9) Au-delà des obligations réglementaires, est-il possible de mettre en place des mesures "air" et "bruit" avant et après mise en place du projet pour vérifier la conformité avec les résultats priorisés dans l'étude ? Et le cas échéant d'avoir un engagement de mise en place de mesures de réduction complémentaires ?

10) Le toit du bâtiment, ne peut-il être utilisé pour la mise en place d'énergie renouvelables ?

Nous, p.109 de l'étude d'impact, il est indiqué que cela n'est pas prévu.

11) Une étude concernant la perte de valeur potentielle des habitations du terrain de Bray du fait de la mise en place du projet, a-t-elle été réalisée ?

Une compensation pourrait-elle être prévue ?